



Commission du développement des territoires

2212 - Développement local des bourgs-centres

Subventions de centralité urbaine - Quatrième tranche 2011

Rapport n° CP/2011/675

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

Résumé :

Dans le cadre des contrats de territoire et en vue de favoriser un aménagement harmonieux et durable du territoire bas-rhinois, le Conseil Général a adopté une priorité partagée relative aux enjeux de centralité urbaine. Le présent rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une nouvelle tranche de subventions à ce titre.

La politique de centralité urbaine vise à consolider l'armature urbaine du Bas-Rhin constituée de Strasbourg et des pôles secondaires de la CUS, ainsi que des villes-centres et des bourgs-centres du reste du Département.

Permettant notamment de bonifier le financement d'opérations d'investissement éligibles au titre des dispositifs thématiques du Conseil Général, les crédits correspondants visent d'une part à développer des fonctions de centralité assurées au profit de l'ensemble du territoire et, d'autre part, à combler des lacunes en termes d'équipements et de services.

Dans ce cadre, il vous est proposé de vous prononcer sur l'attribution d'une tranche de subventions pour les opérations détaillées en annexe, inscrites aux contrats de territoires du Pays d'Erstein, de Molsheim-Mutzig et Hasel et de la Haute-Bruche. Les participations départementales proposées représentent un montant total de 696 362 euros.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
14984	204-20414-30	3 612 805,09 €	1 510 773,00 €	696 362,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur

proposition de son Président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 696 362 euros aux collectivités figurant au tableau annexé, dans le cadre du volet de centralité urbaine de divers contrats de territoire.

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Guy-Dominique KENNEL